

Qu'entendons-nous par GÉNIE CÔTIER ?

Le Génie Côtier est l'aménagement des zones côtières et du plateau continental.

Domaine concerné :

Du premier talus du plateau continental en remontant jusqu'à la limite de salure dans les estuaires ; c'est le paralia (παραλία) des grecs anciens.

Du large vers l'intérieur des terres on trouve donc :

- le plateau continental,
- l'estran,
- le littoral,
- les lagunes,
- les estuaires.

Actions d'Aménagement :

Construction d'ouvrages portuaires, protection du littoral, ouvrages hydrauliques d'estuaire, ouvrages off-shore, ingénierie sédimentaire, dépôts de dragages, extractions sur le plateau continental, fixation de dunes, reconstitution de vasières, de reposoirs, ingénierie biologique, lutte contre la pollution, lutte contre la corrosion, etc ...

Acteurs :

D'amont en aval, on trouve les :

- Laboratoires de Recherche et de Développement, publics ou privés,
- Bureaux d'Etudes ou d'Ingénierie,
- Maîtres d'Ouvrage : Etat, Collectivités territoriales, Promoteurs privés,
- Entreprises.

Rôle du Centre Français du Littoral en Génie Côtier.

Susciter chez des chercheurs en Mécanique, Mécanique des Fluides, Génie Civil, Géologie, Sciences des Matériaux, Physique, Mathématiques, Informatique, Chimie, Biologie, l'intérêt pour les applications dans les domaines du Génie Côtier.

Faciliter pour les autres acteurs les contacts avec ces chercheurs par des opérations de communication :

- journées,
- colloques,
- éditions.

Coordonner, par son Conseil Scientifique, *des actions ponctuelles* de Recherche ou de Développement multipartites.

Organiser l'accueil et le suivi de stagiaires de recherche étrangers.

Soutenir des structures d'Enseignement Supérieur comportant une formation au Génie Côtier :
Licences Professionnelles,
Masters,
Ecoles d'Ingénieurs,
Ecoles Doctorales.